

CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT

Développement et vente / Gestion d'entreprise

MENER UN PROJET COLLECTIF (ATELIERS COLLABORATIFS)

Créez une dynamique autour d'un projet commun, faites-le vivre et atteignez les objectifs fixés.



OBJECTIFS

- Créer le collectif et l'animer en mode projet
- Définir le projet commun et ses objectifs (exemple : créer une boutique éphémère, créer un collectif, participer à un salon sous le même pavillon, atteindre un nouveau marché...)
- Se réunir et mettre en œuvre les étapes du projet

CONTENU

- 1 séance pour valider le projet et en définir l'objectif
- 5 séances de travail collectif animées par un conseiller expert de la CMA des Pays de la Loire et/ou un expert de la thématique
- Bilan du coaching sur l'atteinte de l'objectif



Votre entreprise est-elle référencée Métiers d'Art auprès de la CMA des Pays de la Loire ?

Être référencé vous permet d'avoir accès à toute l'offre de service de la CMA des Pays de la Loire.



TARIF

720 € net de taxes
avant prise en charge

0 €

après prise en charge par
la Région Pays de la Loire
et la CMA des Pays de la Loire



DURÉE

**Entre 4 et 6
demi-journées**



PUBLIC

- Toute entreprise artisanale référencée Métiers d'Art auprès de la CMA des Pays de la Loire
- Entreprises labellisées EPV adhérentes à l'association des EPV Pays de la Loire



LIEU

En entreprise, à la CMA des Pays de la Loire ou en distanciel

CONTACTEZ-NOUS !

metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr

Contactez votre conseiller



ou le

3006

Appel gratuit

artisanatpaysdelaloire.fr



Avec le
soutien de

**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**